



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Collectivités sous pression

Le rôle des coopératives et de l'économie sociale

Compte rendu de conférence
Juin 2006

Collaborateurs

Projet de recherche sur les
politiques, gouvernement
du Canada

Co-operative Membership
and Globalization: Creating
Social Cohesion through
Market Relations

Conseil de recherches en sciences
humaines du Canada

Université de la Saskatchewan

Ressources humaines et
Développement social Canada

Secrétariat aux coopératives,
Agriculture et Agroalimentaire
Canada

Canada

Collectivités sous pression

Le rôle des coopératives et de l'économie sociale

Compte rendu de conférence
Juin 2006

Collaborateurs



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Projet de recherche
sur les politiques

Policy Research
Initiative



Co-operative Membership and Globalization
Creating Social Cohesion through Market Relations



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada



UNIVERSITY OF
SASKATCHEWAN



Ressources humaines et Développement
social Canada

Human Resources and Social
Development Canada



Secrétariat aux coopératives
Co-operatives Secretariat

À PROPOS DU PRÉSENT COMPTE RENDU

Le PRP contribue à la planification à moyen terme des politiques du gouvernement du Canada en dirigeant des projets de recherche multisectoriels et en canalisant le savoir et l'expertise du gouvernement fédéral, des universités et des organismes de recherche. Cependant, les conclusions et les propositions contenues dans les rapports du PRP ne reflètent pas toujours les opinions du gouvernement du Canada ou des ministères et organismes participants.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	1
1. Introduction	2
2. Exploiter une entreprise qui fait face à la mondialisation	4
3. Aider les gens à faire face à la mondialisation	6
4. Rendement et traitement de divers types d'organisations par les gouvernements	7
5. Futurs travaux de recherche sur les politiques	9
Notes	11
Annexe A : Programme de la conférence	12

PRÉFACE

La conférence *Collectivités sous pression : le rôle des coopératives et de l'économie sociale* a permis à des décideurs, des chercheurs et des praticiens de se réunir pour examiner l'expérience d'un important rouage de l'économie sociale. Son objectif : documenter l'élaboration, par les organisations et les gouvernements, de nouvelles réponses aux défis que pose la mondialisation aux collectivités.

L'événement a été parrainé par le Projet de recherche sur les politiques (PRP), Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), le Secrétariat aux coopératives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et l'équipe de recherche interdisciplinaire *Co-operative Membership and Globalization: Creating Social Cohesion through Market Relations*

(Coopérants et mondialisation : créer la cohésion sociale par l'entremise de relations axées sur le marché). Cette dernière est administrée à l'Université de la Saskatchewan et financée par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Ce compte rendu fait la synthèse des présentations et des exposés des conférenciers, ainsi que des discussions du jour. Il présente les conclusions des recherches effectuées et propose des incidences politiques et des questions en vue de recherches futures.

Le programme de la conférence est présenté à l'annexe A. Les présentations et les exposés sont publiés dans le site web du PRP, à l'adresse <www.recherchepolitique.gc.ca>.

1. INTRODUCTION

La mondialisation

La mondialisation se manifeste, entre autres, par la tendance grandissante qu'ont les gros vendeurs au détail de se procurer leurs produits de l'autre côté du globe et d'établir des points de vente dans divers pays pour réaliser des économies d'échelle. Grâce aux coûts moins élevés de transport et de communication, il est plus facile pour les organisations de livrer des produits et des services à des clients plus éloignés.

Certaines stratégies adoptées par les organisations pour desservir une plus grande région portent fruit, d'autres pas. Celles qui fonctionnent comprennent généralement l'application d'une approche à moindre coût à l'offre des produits et des services demandés. La mondialisation exige, en partie, d'offrir aux consommateurs du monde entier une part des rabais obtenus pour le transport, la communication et autres coûts.

La réduction des coûts de transport et de communication expose également la population à un plus vaste éventail d'influences et d'opportunités. On assiste d'ailleurs à une prolifération de « bavardoirs » virtuels, où des internautes du monde entier forment des collectivités en fonction de leurs intérêts.

Les gouvernements canadiens n'empêcheront certainement pas les organisations de mettre en œuvre de nouvelles approches pour livrer leurs produits et leurs services. Pas plus qu'ils n'interdiront à la population d'élargir ses horizons et d'établir de nouvelles relations. Si les gouvernements interdisaient régulièrement ce type de gestes, notre niveau de vie, comparé à celui d'autres pays, subirait un déclin important avec le temps.

L'économie sociale

Les entreprises d'économie sociale (EES) livrent des produits et des services à la population en combinant des principes de gestion démocratiques à une orientation entrepreneuriale habituellement associée aux organisations à but lucratif et à des énoncés de mission généralement associés aux organisations à but non lucratif. Leurs objectifs

reposent sur une combinaison des intérêts communs de leurs membres et du souci de bien-être d'autrui. Vues sous cet angle, presque toutes les coopératives sont des EES¹.

Les activités des coopératives et autres EES apportent beaucoup à l'économie canadienne. Au cours de la conférence, Paul Simard, directeur du Secrétariat aux coopératives, a fait remarquer que les coopératives canadiennes emploient environ 155 000 personnes et qu'à elles seules, les coopératives financières ont plus de 3 600 points de service. Plus de 40 % des Canadiens sont membres d'au moins une coopérative. Lou Hammond Ketilson, du Centre for the Study of Co-operatives de l'Université de la Saskatchewan, a souligné que les coopératives autochtones sont très importantes dans certaines régions éloignées puisqu'elles emploient plus de la moitié des habitants de certaines collectivités du Nord. Le PRP estime que l'économie sociale représente environ 2,5 % du PIB. Elle serait donc plus importante que – pour donner trois exemples – l'aérospatiale, l'exploitation minière et les industries de la pâte et du papier².

Les coopératives offrent des biens et des services qui répondent aux besoins communs de leurs membres, généralement en vertu d'une adhésion ouverte. Elles voient souvent le jour lorsque des gens qui partagent un même besoin ont l'impression d'être mal servis par les institutions en place et se retrouvent ainsi marginalisés. De plus, les coopératives, en vertu de politiques autorisées par leurs membres, s'adonnent habituellement à des activités qui soutiennent la collectivité et son développement. Cette tendance à desservir à la fois leurs membres et la collectivité porte les coopératives à entreprendre une grande variété d'activités pour réaliser toute une gamme d'objectifs. Comme on l'a mentionné pendant la conférence, les coopératives peuvent faire – et font – ce qui suit :

- offrir des services de qualité, à un prix juste et raisonnable, au profit des personnes et des collectivités (comme l'a démontré Bernard Lefebvre, de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, pendant sa présentation);

- permettre aux personnes et aux groupes exclus d'avoir un meilleur accès au système financier (Martine Vézina, de HEC Montréal);
- venir en aide aux toxicomanes en leur offrant un traitement à la méthadone (Brett Fairbairn, du Centre for the Study of Co-operatives de l'Université de la Saskatchewan);
- offrir des avantages aux membres et contribuer au bien-être de l'ensemble de la collectivité (Melanie Conn, de la Simon Fraser University);
- être un bon marché d'alimentation, ancré dans la collectivité, tout en représentant quelque chose (Leslie Brown, chercheuse principale, Nœud de l'Atlantique du réseau sur l'économie sociale);
- offrir des sources alimentaires plus abordables et plus traditionnelles et des conditions de logement plus convenables aux collectivités autochtones (Lou Hammond Ketilson).

Pour les groupes qui désirent avoir accès à des biens et des services particuliers, les coopératives et autres EES constituent des solutions de rechange aux traditionnelles entreprises à but lucratif. Collectivement, elles offrent aussi un éventail diversifié d'avantages à la collectivité.

Faire face à la mondialisation

Comme l'a indiqué William Coleman, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en gouvernance mondiale et en politique publique de la McMaster University, la mondialisation présente à la fois des opportunités et des défis aux EES. Elles ont davantage de possibilités de former de nouveaux types d'organisations en réponse à de nouveaux besoins mais devront peut-être changer leurs pratiques pour maintenir l'engagement des membres.

Certains sont appelés à ressentir les répercussions négatives des approches à moindre coût employées par les organisations pour livrer leurs produits et leurs services. Par exemple, les concurrents pourraient faire des mises à pied et laisser ainsi aux consommateurs un choix moins intéressant. L'application à grande échelle d'une telle approche pourrait s'avérer nuisible pour les collectivités qui dépendent entièrement d'une industrie ou d'un employeur. Puisque le fait de résister à la mondialisation ferait

chuter le niveau de vie au fil du temps, il faudra peut-être aider les personnes et les collectivités lésées par les développements mondiaux pour continuer de satisfaire les besoins des citoyens.

Selon ses objectifs et son secteur d'activités, une EES peut faire face à la mondialisation par l'un des moyens qui suivent – ou par les deux. Premièrement, l'entreprise peut vouloir – ou devoir – changer sa façon de faire des affaires afin de pouvoir réduire ses coûts; elle peut également établir de nouvelles relations ou entretenir ses relations actuelles avec ses membres et les collectivités qu'elle dessert. Les activités de ce type peuvent être réalisées à l'avance ou en réponse aux gestes posés par les concurrents. Deuxièmement, les entreprises de service public pourraient devoir tendre la main aux personnes lésées par la mondialisation pour les aider à y voir de nouvelles avenues.

La suite du compte rendu

La section 2 présente les conclusions de recherche, leurs implications politiques et les questions non résolues qui ont été soulevées pendant la conférence à propos de la façon dont les EES peuvent poursuivre leurs activités dans un contexte de mondialisation.

La section 3 présente les implications de la recherche et des politiques sur la façon dont les EES peuvent aider les gens à faire face à la mondialisation.

En sachant comment les gouvernements traitent divers types d'organisations et comment ces diverses d'organisations se débrouillent les unes par rapport aux autres, on peut mieux identifier ce que les gouvernements devraient faire différemment. La section 4 présente les conclusions, les implications politiques et les questions non résolues soulevées pendant la conférence à propos de ce point important.

La section 5 présente des moyens pour les chercheurs et les décideurs de continuer à travailler ensemble pour étudier les grands enjeux de recherche et appliquer les résultats obtenus, dans le but ultime d'aider les gouvernements et autres organisations à mieux répondre aux besoins des collectivités.

2. EXPLOITER UNE ENTREPRISE QUI FAIT FACE À LA MONDIALISATION

Cette section présente des exemples, tirés de la conférence, qui expliquent comment les EES profitent des opportunités et relèvent les défis associés à la mondialisation.

Bernard Lefebvre a expliqué comment les coopératives funéraires du Québec ont fait passer leurs parts du marché de 7 % en 1993 à 12 % en 2005 malgré l'arrivée de concurrents multinationaux dans la province. Il a conclu que la mobilisation communautaire, la mise en commun des ressources dans un réseau consolidé et une réaction rapide ont permis à ces coopératives d'augmenter la relation qualité/prix et, par conséquent, de gagner du terrain dans tous les marchés qui les plaçaient en concurrence avec des multinationales. À plus long terme, alors que le coût moyen des funérailles était plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada en 1972 (avant l'apparition des coopératives), l'écart avait été renversé en 2000. De plus, le coût moyen des funérailles pour les usagers du réseau des coopératives québécoises était, en 2000, inférieur de 40 % au coût moyen demandé par l'ensemble des fournisseurs de la province.

Parmi les facteurs ayant contribué à la réussite des coopératives funéraires, M. Lefebvre a identifié l'implication des dirigeants locaux, une vision cohérente perçue comme telle dans la collectivité, ainsi que la reconnaissance et le financement par le gouvernement du modèle coopératif.

Leslie Brown a présenté le cas de la Coopérative communautaire des consommateurs du Canada atlantique, formée en 2001 par le regroupement de 28 coopératives indépendantes qui perdaient des parts du marché face aux grands concurrents nationaux et mondiaux. Depuis 2001, la CCC a appliqué de nouvelles stratégies commerciales et a réduit à 17 le nombre d'entreprises viables.

Brett Fairbairn a expliqué que les caisses d'épargne adaptent leurs pratiques en desservant de plus vastes régions. Il conclut que les *systèmes* coopératifs jouent un grand rôle dans la réussite des entreprises locales au sein d'un environnement de mondialisation.

Lou Hammond Ketilson partage cet avis, forte des recherches qu'elle a effectuées sur les coopératives autochtones. Les fédérations et les centrales ont aidé les coopératives locales en leur fournissant des services financiers, de marketing et de formation. En revanche, les coopératives qui ne bénéficient pas d'un réseau efficace peuvent être plus vulnérables. M. Fairbairn a laissé entendre qu'on peut apprendre beaucoup de l'expérience des coopératives en matière d'établissement de réseaux.

Ian MacPherson, codirecteur du Centre national du réseau sur l'économie sociale, a fait remarquer que d'importantes questions sont soulevées par la tendance des systèmes coopératifs. Bien qu'il soit possible de former de nouveaux types de « collectivités » couvrant une plus grande zone géographique, il peut devenir plus difficile pour les organisations locales de réagir à leurs collectivités locales. Brett Fairbairn a cité en exemple un réseau d'organisations qui semble assez bien gérer cette tension : les caisses d'épargne à succursales multiples, qui ont su maintenir le caractère local de chaque succursale.

William Coleman a souligné que l'explosive croissance des technologies de l'information donne aux organisations l'occasion de visualiser de nouvelles collectivités pour ensuite les bâtir. Cette observation a rappelé à tous que les coûts de communication moins élevés créent des défis pour les organisations mais aussi des opportunités. John Anderson (Canadian Co-operative Association) et Melanie Conn (Simon Fraser University) ont également mentionné que la mondialisation peut créer de nouvelles avenues pour les organisations.

Brett Fairbairn constate que la tendance traditionnelle des coopératives à représenter les collectivités ayant des intérêts communs les place en première ligne pour redéfinir les identités dans un contexte de mondialisation. Auparavant, l'identification était étroitement et strictement basée sur les villes, les groupes ethniques et les emplois. Bien que la mondialisation ne résorbe en rien ces identités,

elle peut les déstabiliser et les recouvrir de nouvelles affiliations complexes. Les individus prennent connaissance de causes et d'événements régionaux, nationaux et transnationaux (emploi, culture, politique, etc.) qui, dans certains cas, remettent en question les formes traditionnelles d'identification. Les organisations communautaires dépendent de ces affiliations personnelles et doivent donc réagir face aux changements d'identité. Les organisations communautaires prospères contribueront à l'articulation de ces nouvelles identités (régionales ou transnationales). Les coopératives à succursales multiples qui se définissent comme une solution de rechange aux entreprises nationales et transnationales à but lucratif et celles qui s'ouvrent aux collectivités non géographiques (p. ex., la Coopérative de plein air) sont des signes que le processus est en branle.

Murray Fulton, du Centre for the Study of Co-operatives de l'Université de la Saskatchewan, a présenté les conclusions de sa recherche sur l'échec financier de plusieurs grandes coopératives agricoles. Il a démontré que la mauvaise gouvernance a donné lieu à de mauvaises pratiques de gestion qui, à leur tour, ont entraîné une perte d'identité et de confiance des membres vis-à-vis ces organisations. De cette perte découle le mauvais rendement des coopératives.

Jean-Pierre Girard, du CRISES de l'Université du Québec à Montréal, a également découvert que les questions de gouvernance sont importantes.

Il a remarqué que le conseil d'administration d'une coopérative peut faire face à des pressions contradictoires en situation de mondialisation (p. ex., entre la représentation des membres et l'attention portée aux résultats ou entre le contrôle et l'appui de la direction).

Les conclusions de messieurs Fulton et Girard soulèvent à propos de la gouvernance des questions qui pourraient être étudiées davantage pour identifier des pratiques exemplaires qui permettraient aux organisations de continuer à refléter les besoins de leurs membres et à gérer les compromis.

Selon les participants de cette conférence, comment les EES peuvent-elles poursuivre leurs activités dans un contexte de mondialisation? Une partie de leur réponse semble être de continuer à bien gérer leurs activités, de profiter des occasions qui se présentent pour augmenter la relation qualité/prix de leurs services en adoptant de nouvelles technologies de l'information et en établissant et en utilisant des réseaux qui offrent des services en commun. Il semble également important de considérer les nouvelles opportunités de satisfaction des besoins communs tout en continuant de répondre aux besoins et aux attentes des membres et de la collectivité. La conférence a aussi permis d'identifier des questions et des conclusions qui pourraient être approfondies pour déterminer des pratiques exemplaires, notamment dans le domaine de la gouvernance.

3. AIDER LES GENS À FAIRE FACE À LA MONDIALISATION

Cette section présente les recherches mentionnées lors de la conférence qui traitaient de la façon dont les EES peuvent aider les gens et les collectivités sous pression.

Les résultats d'un sondage effectué en Saskatchewan, présentés par Cristine de Clercy (Centre for the Study of Co-operatives, Université de la Saskatchewan), indiquent que la portée de l'économie sociale est au moins reliée au besoin de réagir à la mondialisation car les répondants ont indiqué que les coopératives sont plus prédominantes dans les collectivités qui font face à une pression économique.

Plusieurs présentateurs de la conférence ont appuyé, par leurs conclusions et leurs arguments plausibles, l'avis selon lequel les EES (comme les coopératives) construisent les réseaux, les liens ou le capital social dont les gens ont besoin pour réagir à la mondialisation et aux autres pressions ressenties.

Donna Mitchell, directrice exécutive du Secrétariat rural et du Secrétariat aux coopératives (Agriculture et Agroalimentaire Canada), soutient par exemple que les coopératives sont bien placées pour penser mondiale et agir localement puisqu'elles élaborent des solutions locales au sein des collectivités et que nombre d'entre elles font partie d'un réseau national et mondial. Brett Fairbairn a conclu que, selon ses recherches, les coopératives peuvent mobiliser le capital social et le faire fructifier. Il en a fait la démonstration en soulignant que les « vieilles » coopératives offrent parfois leur soutien financier et organisationnel aux nouvelles coopératives même si rien n'indique qu'elles peuvent en tirer un avantage financier.

Bill Reimer, directeur du projet de la Nouvelle économie rurale de l'Université Concordia, a laissé entendre que le capital social constitue un atout potentiel pour le développement des collectivités et un objectif important des politiques et des programmes. La façon dont les gouvernements mettent en valeur ou entravent la formation de connexions est une question importante pour les futurs travaux de recherche. Sonia L'Heureux a identifié une importante lacune dans les connaissances : la dynamique de la formation du capital social dans les collectivités. M. Reimer a également fait état de résultats de sondage qui démontrent que le capital social disponible n'est pas toujours utilisé. Cette constatation laisse croire que les prochaines recherches devraient se pencher sur la façon dont les organisations et les politiques peuvent soutenir l'exploitation (et la formation) des réseaux, une question que Leslie Brown juge également importante.

Un objectif dominant pour bien des EES consiste à accroître la participation des groupes marginalisés, composés des gens qui ne participent pas activement aux institutions en vue. Ce point a été soulevé par Melanie Conn pendant la conférence. M^{me} Conn a expliqué que l'intégration des femmes aux postes de contrôle d'une économie qui dessert leurs besoins est incomplète dans bien des collectivités canadiennes. Elle a également démontré que ces difficultés d'intégration sont amplifiées quand les femmes se butent à d'autres obstacles, notamment lorsqu'elles ne partagent pas la culture ou la langue de la majorité, qu'elles ne sont pas citoyennes (comme c'est le cas des nouvelles immigrantes) ou qu'elles sont économiquement dépendantes. Les EES décrites par M^{me} Conn aident les membres des groupes marginalisés à travailler ensemble et à surmonter les obstacles.

La recherche de Martine Vézina sur les modèles partenariaux mis en place par deux coopératives financières démontre que les organisations peuvent prendre de l'expansion tout en réduisant le coût des produits financiers pour permettre aux personnes et aux groupes auparavant exclus du système financier de profiter de certaines occasions d'affaires. D'éventuelles recherches sur les politiques pourraient se pencher sur la possibilité d'application de cette constatation dans d'autres secteurs, que M^{me} Vézina croit probable.

Sonia L'Heureux, directrice générale de la Direction des connaissances et de la recherche, Ressources humaines et Développement social Canada, a identifié l'une des sources ayant permis la planification de la recherche au sein du ministère. Vaillancourt et Kearney, dans leur étude de 2005³, ont appliqué la théorie et quatre études de cas pour identifier les pratiques exemplaires que les gouvernements et les EES pourraient appliquer utilement. Apparemment, les futures recherches bénéficieront de l'information déjà recueillie sur les activités de nombreuses EES.

Selon les conférenciers, comment les EES peuvent-elles aider les gens à faire face à la mondialisation? Premièrement, ils croient que ces entreprises peuvent faire fructifier le capital social qui pourra être appliqué par leurs membres et les non-membres pour identifier des opportunités et en tirer parti. Deuxièmement, ces entreprises ont donné de la valeur aux gens en fournissant des produits et des services là où l'on croyait qu'aucun marché viable n'existait et en appuyant les efforts des groupes marginalisés afin d'améliorer leur sort.

4. RENDEMENT ET TRAITEMENT DE DIVERS TYPES D'ORGANISATIONS PAR LES GOUVERNEMENTS

La conférence a révélé une variation considérable entre les types d'organisations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'économie sociale.

- Leslie Brown a remarqué que l'économie sociale offre un autre modèle de la dynamique socio-économique, qui profite du mutualisme, de l'entrepreneuriat individuel et collectif et de la concurrence. Elle a indiqué que l'économie sociale se compose elle-même de diverses formes d'organisations, des grandes coopératives aux organisations bénévoles informelles.
- Lou Hammond Ketilson a illustré que les coopératives et autres formes d'EES sont des organisations que les peuples autochtones pourraient employer pour appuyer leurs objectifs de développement. Elle a identifié plusieurs variantes, notamment les petites entreprises locales (pour encourager l'entrepreneuriat individuel), les grandes entreprises nationales (pour former des alliances avec « l'entreprise canadienne ») et les gouvernements locaux (pour développer la capacité d'organisations comme les conseils de bande).

La conférence a également démontré une variation considérable au sein des politiques actuelles et potentielles du gouvernement qui visent à soutenir – et dans quelques cas, à entraver – les différents types d'organisations :

- Paul Simard a décrit l'Initiative de développement coopératif du gouvernement canadien, qui aide les gens à développer des coopératives et fait l'étude d'applications novatrices du modèle coopératif.
- Scott Merrifield, directeur, Politiques, Planification et coordination, FedNor (Initiative fédérale du développement économique du Nord de l'Ontario), a fait mention du Programme de développement des collectivités administré par FedNor. Dans le cadre de ce programme, des organisations communautaires à but non lucratif, qui sont régies par les conseils locaux de bénévolat, soutiennent le développement économique de la collectivité et la croissance des petites entreprises. M. Merrifield a également indiqué que FedNor permet aux EES d'accéder aux programmes qu'elle offre aux petites entreprises.

- Donna Mitchell a fait remarquer que le budget fédéral 2005 annonçait un report d'impôt sur les ristournes réinvesties dans les coopératives. Elle a également attiré l'attention des participants sur la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*, qui est présentement à l'étude. M^{me} Mitchell a souligné qu'un encouragement fiscal à l'investissement, appelé « Régime d'investissement coopératif », avait été proposé par le secteur.
- Leslie Brown a signalé que les gouvernements ne se servent pas uniquement du financement pour influencer sur les activités des organisations. Ils créent également des règlements qui influent, entre autres, sur l'information que différents types d'organisations doivent rendre publique. Ian MacPherson a fait remarquer que pour les coopératives, les dispositions réglementaires portant sur les responsabilités des organisations envers la collectivité dans laquelle elles sont exploitées sont particulièrement importantes.

Donna Mitchell a déclaré que l'un des rôles du gouvernement consiste à offrir aux organisations des chances égales de soutien. John Anderson en a donné un exemple précis en indiquant que les coopératives et autres EES doivent bénéficier d'un meilleur accès aux marchés publics gouvernementaux afin d'être à pied d'égalité avec les entreprises privées. Lou Hammond Ketilson a donné un exemple précis d'une disposition réglementaire qui serait bénéfique à certaines coopératives autochtones exploitées au sein d'une même province : la possibilité de s'incorporer au niveau fédéral. Elle a ajouté qu'un examen des lois, des politiques et des programmes s'impose pour déterminer s'ils favorisent ou découragent les approches novatrices (comme de nouveaux modèles de gouvernance) proposées par les coopératives autochtones. Ces réformes semblent plausibles et méritent d'être prises en considération.

La conférence a permis d'identifier deux types de recherche qui favoriseraient l'identification et l'étude d'autres réformes sur les types d'organisations qui devraient avoir droit aux divers types de soutien.

Premièrement, comme les entreprises traditionnelles à but lucratif et les EES (incluant les coopératives) sont, par définition, des moyens différents de livrer des produits et des services, une future recherche pourrait évaluer le rendement relatif de divers types d'organisations. Quelques constatations du genre ont été identifiées lors de la conférence.

- Brett Fairbairn a présenté les conclusions d'études menées en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan sur le rendement comparatif des organisations comme employeurs. Des employés ayant travaillé pour une coopérative et une entreprise à but lucratif avaient tendance à dire que leur emploi coopératif était de meilleure qualité.
- Les résultats d'une étude de cas présentée par Jean-Pierre Girard indiquent que les coopératives de solidarité – un nouveau type d'organisation ayant vu le jour au Québec dans les années 1990 – peuvent offrir un meilleur accès aux produits et aux services et faire fructifier le capital social comme nul autre type d'organisation ne peut le faire.

Deuxièmement, une recherche pourrait évaluer l'efficacité de divers types de programmes et de politiques. La conférence a permis d'identifier plusieurs domaines spécifiques qui bénéficieraient de cette recherche :

- Scott Merrifield a posé une importante question, qui devra être étudiée bientôt : les projets-pilotes d'économie sociale annoncés lors du budget fédéral 2004 devraient-ils être prolongés ou modifiés? Il a fait remarquer qu'il faudra établir des procédures, des méthodes et des indicateurs pour évaluer les impacts à plus long terme des initiatives d'économie sociale (le rendement des investissements) pour les collectivités, les organisations et les personnes.
- Donna Mitchell a fait remarquer que l'impact de l'Initiative de développement coopératif, qui doit prendre fin en 2008, doit être mesuré.
- Melanie Conn a décrit les défis auxquels les membres de coopératives doivent faire face pour devenir admissibles aux programmes de travail indépendant, p. ex. le programme de travail indépendant de RHDSC. Si les modifications nécessaires y étaient apportées, M^{me} Conn croit que le programme pourrait devenir une excellente ressource pour la création et le lancement d'entreprises. M^{me} Conn a recommandé que la

recherche comparative entre les sexes évalue l'incidence qu'ont sur les femmes membres des coopératives les politiques gouvernementales, en particulier celles qui déterminent le calcul du revenu lorsque les personnes ont recours à un modèle coopératif pour faire la transition de l'aide sociale à l'indépendance.

- Les études de cas présentées par Bernard Lefebvre et Martine Vézina ont fait état du soutien financier offert par les gouvernements. Une nouvelle recherche pourrait étudier de façon plus détaillée les coûts et les avantages pour la société des investissements gouvernementaux de ce genre.
- Alan Painter, du Projet de recherche sur les politiques, a identifié six façons dont les gouvernements peuvent offrir des fonds aux organisations : soutien financier systématique pour répondre à des questions particulières ou des priorités stratégiques; fonds d'investissement assorti de critères; financement subventionné par les institutions financières; soutien aux particuliers qui achètent des produits ou des services particuliers d'organisations particulières, par l'entremise du régime fiscal; programmes axés sur un régime de bons d'approvisionnement; et projets-pilotes d'innovation avec apprentissage. Une nouvelle recherche sur les politiques permettrait d'étoffer, de raffiner et de comparer ces options entre elles afin d'identifier la plus efficace selon les circonstances.
- M. Painter a également laissé entendre que de futurs travaux de recherche pourraient se pencher sur l'application potentielle au Canada des changements apportés aux cadres de réglementation provenant d'autres pays (p. ex., les coopératives sociales en Italie et les sociétés d'intérêt communautaire au Royaume-Uni). Cette recherche pourrait évaluer ces exemples en tenant compte du statu quo au Canada. Jean-Pierre Girard a décrit un modèle déjà utilisé au Canada qui pourrait être adopté à plus grande échelle : les coopératives de solidarité, qui ont vu le jour au Québec dans les années 1990 et qui regroupent des membres consommateurs, des membres travailleurs et des membres de soutien.

La prochaine section étudie en quoi la recherche sur le rendement comparatif des organisations pourrait être liée à la recherche sur l'efficacité de divers types d'interventions.

5. FUTURS TRAVAUX DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES

Selon les conférenciers, comment les chercheurs et les décideurs peuvent-ils collaborer pour étudier les questions et agir en fonction des résultats obtenus? En quoi la recherche peut-elle continuer à aider les gouvernements et autres organisations à mieux répondre aux besoins de la population?

La conférence suggère entre autres que les définitions et les concepts soient davantage travaillés. John Anderson a souligné que certaines coopératives et certains représentants du gouvernement se demandent encore si toutes les coopératives font partie de l'économie sociale. Il a présenté plusieurs arguments soutenant que toutes en font partie. Pierre Deveau, du Conseil canadien de la coopération, a indiqué que son organisation aimerait que le mouvement coopératif soit reconnu comme un acteur principal de l'économie sociale.

Ian MacPherson a fait remarquer que le concept d'économie sociale varie d'une culture à l'autre et, au Canada, d'une région à l'autre. Il est toujours impossible d'obtenir un consensus sur les frontières de l'économie sociale canadienne, du moins à l'extérieur du Québec. Une importante question demeure : est-ce important de l'obtenir? Des définitions formelles faciliteraient la collecte des données, l'élaboration des politiques et la prestation des programmes mais une certaine diversité dans les types d'organisations pourrait permettre d'aborder un plus grand éventail de défis. À l'issue de la conférence, il semble clair que de nouveaux travaux conceptuels seraient utiles. Il reste à savoir si ces travaux doivent mener à une définition précise et non ambiguë de l'économie sociale.

Scott Merrifield soutient que pour mieux comprendre l'économie sociale, il faut disposer de données de référence. John Anderson a fait remarquer que les coopératives ne sont pas visées par l'Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif, la plus vaste enquête réalisée sur les organisations canadiennes qui ne sont ni des entreprises à but lucratif ni des gouvernements. Les prochaines enquêtes de ce type devraient peut-être inclure les coopératives.

Cristine de Clercy a présenté des résultats de sondage qui pourraient avoir des répercussions sur l'auditoire des prochaines recherches sur les politiques. Les dirigeants municipaux de la Saskatchewan considèrent que le gouvernement provincial soutient les coopératives beaucoup mieux que le fait le gouvernement fédéral. L'explication peut être d'ordre financier puisque la grande majorité des fonds gouvernementaux versés au moins aux organisations à but non lucratif provient des provinces et des territoires⁴. Ces gouvernements sont parmi les principaux clients des prochains travaux de recherche sur les politiques.

Plusieurs présentateurs ont décrit certaines ressources qui seront investies dans la recherche sur les politiques au cours des années à venir et ont suggéré des façons de déployer ces travaux.

- Ian MacPherson a indiqué qu'une réflexion se poursuit quant aux questions clés à étudier dans le cadre des recherches sur l'économie sociale du Conseil de recherches en sciences humaines. Cette série de travaux, un investissement de 15 millions de dollars du gouvernement fédéral, vise en partie à soutenir l'élaboration de politiques qui habiliteront davantage les EES et amélioreront leur efficacité. Jusqu'à présent, on a annoncé un centre national (dont M. MacPherson est le codirecteur) relié à quatre nœuds régionaux. Deux autres nœuds régionaux suivront, accompagnés de subventions de recherche individuelles.
- Sonia L'Heureux a indiqué que Ressources humaines et Développement social Canada mettra sur pied un programme de recherche et continuera de dialoguer avec les intervenants internes et externes pour assurer la pertinence de la recherche effectuée sur les politiques. Sa collègue Johanne Mennie, directrice adjointe responsable du développement des politiques à la Division des organisations du secteur communautaire, a conclu que la stratégie à long terme du gouvernement fédéral en matière d'économie sociale nécessitera une approche

intégrée et horizontale du développement des politiques nationales. Scott Merrifield a conclu qu'il faut établir pour les ministères et les organismes fédéraux un programme de recherche fondé sur les résultats.

Manifestement, des ressources seront appliquées à la recherche sur les politiques, pour laquelle on trouvera un auditoire. Quels conseils les conférenciers ont-ils donnés quant aux *questions* que les chercheurs pourraient aborder? La section 4 a peut-être donné une partie de la réponse en indiquant qu'il existe une variation entre les types d'organisations qui offrent des produits et des services et entre les politiques et les programmes actuels et potentiels du gouvernement pour soutenir une partie ou l'ensemble de ces organisations.

Les résultats de la recherche sur le rendement comparatif de divers types d'organisations pourraient être combinés aux renseignements sur le traitement des divers types d'organisations par les gouvernements pour documenter le développement des politiques. On pourrait notamment créer un tableau indiquant le traitement par différents programmes et politiques (y compris dans les cadres de réglementation) selon le type d'organisation (coopératives, organismes caritatifs, autres EES, entreprises individuelles, sociétés ouvertes, etc.).

Ce tableau pourrait servir à déterminer la raison des variations dans les traitements des divers types d'organisations. Les résultats de cette étude pourraient être combinés à ceux qui comparent le rendement de divers types d'organisations et l'efficacité des initiatives actuelles et potentielles visant à identifier les répercussions des politiques (c.-à-d., changements, ajouts et retraits recommandés quant aux politiques et aux programmes actuels).

D'autres travaux de recherche pourraient identifier les pratiques exemplaires destinées aux coopératives, aux autres EES et aux gouvernements en s'inspirant du projet de recherche mentionné par Sonia L'Heureux, décrit à la section 3. Des travaux de ce type permettraient de faire l'analyse et la synthèse du nombre croissant d'études de cas et de présenter de façon utile les pratiques exemplaires trouvées. La recherche devrait être fondée sur les résultats, s'inspirer des réussites et des échecs passés et faire participer les chercheurs, les praticiens, les bénéficiaires visés et les décideurs.

La conférence a permis de conclure que les chercheurs ont un rôle important à jouer dans l'identification des politiques, des pratiques et des programmes les mieux adaptés pour aider les organisations à aider la population.

NOTES

- 1 Pour le Secrétariat aux coopératives du gouvernement du Canada, une coopérative est une « association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement ».
- 2 CANADA, PRP (Projet de recherche sur les politiques). *Ce qu'il faut savoir sur l'économie sociale : un guide pour la recherche en politiques publiques*, juillet 2005.
- 3 Muriel Kearney et Yves Vaillancourt. *Les collectivités locales : interactions et collaborations*, octobre 2005.
- 4 Voir l'annexe 1 du Projet de recherche sur les politiques (PRP) – *Ce qu'il faut savoir sur l'économie sociale : un guide pour la recherche en politiques publiques* (juillet 2005) – qui démontre également que le gouvernement fédéral verse des sommes considérables aux gouvernements provinciaux et territoriaux.

ANNEXE A : PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

Le 3 mars 2006

La mondialisation, les marchés émergents, les chocs énergétiques et d'autres phénomènes bouleversent le paysage économique des collectivités canadiennes. Les grandes tendances sont connues : perte d'emplois dans les secteurs primaire et secondaire, évolution des stratégies d'embauche et de localisation des grands employeurs et migration de personnes en quête d'un travail ou d'un autre mode de vie.

Depuis plus d'un siècle, les coopératives du Canada jouent un rôle important auprès des collectivités afin de les aider à relever les défis auxquels elles font face. Collectivement, elles représentent une immense ressource composée d'entités interreliées axées sur le marché et sur lesquelles les collectivités peuvent compter pour faire face aux défis locaux engendrés par la restructuration économique. L'économie sociale, qui englobe les coopératives, est une conceptualisation élargie et renouvelée de la façon

dont les Canadiens peuvent relever les défis à l'échelle locale. Le tiers secteur, lui, est un mode de conceptualisation plus vaste encore de l'espace entre les gouvernements et les entreprises à but lucratif.

Quelle que soit la conceptualisation utilisée, il convient encore de se demander comment les politiques publiques peuvent et doivent soutenir ou catalyser l'action locale. L'objectif premier de la conférence est d'examiner l'expérience de cet important rouage de l'économie sociale afin d'orienter la recherche, par les organismes et les gouvernements, de nouvelles réponses aux défis que la mondialisation pose aux collectivités. Cette conférence vise également à rapprocher les chercheurs, les responsables de l'élaboration des politiques et les praticiens ayant des intérêts communs et à cerner les questions ou sujets nécessitant une recherche plus approfondie et l'élaboration de politiques.

Programme

-
- | | |
|--------------------------|---|
| 8 h 30 – 9 h | Inscription et petit-déjeuner continental |
| 9 h – 9 h 15 | Mot de bienvenue et introduction
Jean-Pierre Voyer, <i>Projet de recherche sur les politiques, gouvernement du Canada</i>
Brett Fairbairn, <i>Université de la Saskatchewan</i> |
| 9 h 15 – 9 h 30 | Le contexte de la politique publique
Présentation conjointe de Paul Simard, <i>Secrétariat aux coopératives</i>
et Johanne Mennie, <i>Ressources humaines et Développement social Canada</i> |
| 9 h 30 – 10 h 30 | Les entreprises communautaires : faire face à la mondialisation
La mondialisation pose de nombreux défis à l'autonomie et à la viabilité des collectivités. Elle engendre également de nouveaux besoins et de nouvelles occasions d'action communautaire. Au cours de cet atelier, les conférenciers animeront les discussions autour des pressions exercées par la mondialisation sur les collectivités, ainsi que certaines pistes d'action pour le tiers secteur.

Les défis de la mondialisation pour la communauté et l'autonomie
William Coleman, <i>Chaire de recherche du Canada en mondialisation et gouvernance, Université McMaster</i>

L'entreprise communautaire comme réaction à la mondialisation
Brett Fairbairn, <i>Université de la Saskatchewan</i> |
| 10 h 30 – 10 h 50 | Pause |

10 h 50 – 11 h 50 Concevoir des politiques pour l'action locale et communautaire

Au cours de cet atelier, les conférenciers et les participants détermineront les fondements d'une approche de politique publique visant à cerner les défis économiques auxquels les collectivités sont confrontées ainsi que les possibilités d'action pour le tiers secteur. Ils tenteront de répondre à certaines questions clés : Quelle est la place des collectivités dans les politiques publiques? Quel rôle peuvent jouer les organismes bénévoles et les réseaux? De quel capital social les Canadiens disposent-ils et de quelle façon leurs valeurs et opinions influencent-elles les politiques publiques et autres institutions?

La connexité de la communauté en tant qu'élément des politiques

Bill Reimer, *Projet sur la nouvelle économie rurale, Université Concordia*

Les attitudes publiques envers la coopération et la communauté

Cristine de Clercy, *Université de la Saskatchewan*

11 h 50 – 12 h Introduction aux ateliers de l'après-midi

Quels enjeux clés liés aux pressions et aux possibilités d'adaptation des collectivités avons-nous décelés jusqu'à présent? Dans quels domaines les organismes et les réseaux d'entraide peuvent-ils faire l'objet de politiques publiques? Quelles questions devons-nous poser dans notre étude des rôles et expériences des coopératives dans le processus d'adaptation des collectivités?

12 h – 13 h 15 Conférencière du midi

Études de cas de coopératives dans l'économie sociale

Melanie Conn, *Université Simon Fraser*

Melanie Conn est une activiste communautaire de longue date. Née à Toronto, elle œuvre pour le développement économique communautaire (DÉC) à Vancouver depuis le début des années 1970. Dans le cadre de son travail avec des coopératives de toutes sortes, des coopératives d'épargne et de crédit et des groupes de femmes, elle a élaboré une approche qui combine analyse théorique et application pratique. À partir de 1997, elle a été chargée de cours au Centre for Sustainable Community Development de l'Université Simon Fraser. Elle est actuellement directrice du Certificate Program for CED Professionals à l'Université Simon Fraser, qu'elle a elle-même conçu afin d'offrir des occasions de développement professionnel aux travailleurs du DÉC. Le programme attire des étudiants de secteurs variés : ministères gouvernementaux, DÉC et autres organismes à but non lucratif, Premières nations, groupes environnementaux et consultants. M^{me} Conn est également membre de DevCo, une coopérative de consultants. Dans le cadre de son expérience dans la création et la gestion de coopératives, elle a fourni à des dizaines de coopératives une assistance technique et des conseils en matière de gouvernance, de formation des membres et des directeurs, de planification d'affaires, de planification financière, d'élaboration de politiques et de résolution de problèmes. Elle est directrice fondatrice du Conseil pancanadien du développement économique communautaire des femmes et directrice de l'Indicateur de progrès réel (IPR) pour la région du Pacifique.

13 h 15 – 14 h 45 Apprendre de l'expérience des coopératives au Canada :

Résultats de recherche, incidences en matière de politiques publiques et questions sans réponse – Ateliers simultanés

Les coopératives sont une partie importante et hautement institutionnalisée des entreprises communautaires au Canada : plus de 10 millions de Canadiens sont membres d'une des dix mille coopératives et plus au pays. Avec le temps, les coopératives ont développé des principes et pratiques de gouvernance élaborés, qui continuent d'évoluer sans cesse. Deux séries d'ateliers traiteront des questions suivantes : quelles leçons pouvons-nous tirer des succès, des limites, des innovations et des échecs des coopératives? Quels éléments de leur organisation, de leur processus de croissance, de leur formation et de leurs stratégies de réseautage pourraient être reproduits dans d'autres circonstances et dans d'autres secteurs? Ces ateliers analyseront les conclusions des plus récentes études.

Atelier n° 1 : L'expérience des coopératives en matière de gouvernance

Coopératives de solidarité au Québec : réussites et leçons à tirer pour la gouvernance

Jean-Pierre Girard, *CRISES-Université du Québec à Montréal*

Échecs commerciaux et gouvernance : les leçons à tirer pour l'économie sociale

Murray Fulton, *Université de la Saskatchewan*

Gouvernance des partenariats dans les coopératives financières : une illustration provenant des secteurs du développement communautaire et de la culture

Martine Vézina, *HEC Montréal*

Atelier n° 2 : L'identité communautaire : un facteur de réussite économique

Liens régionaux et intercommunautaires : la coopérative communautaire des consommateurs dans les provinces de l'Atlantique

Leslie Brown, *Nœud de l'Atlantique du réseau sur l'économie sociale*

DÉC autochtones : réussites passées et nouvelles formes d'entreprises coopératives

Lou Hammond Ketilson, *Nœud du nord de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan du réseau sur l'économie sociale*

Les coopératives funéraires du Québec : leçons tirées d'une réussite

Bernard Lefebvre, *Fédération des coopératives funéraires du Québec*

14 h 45 – 15 h

Pause

15 h – 17 h

Enjeux de politiques publiques et de recherche

Infrastructure de la recherche

Ian MacPherson, *Centre national du réseau sur l'économie sociale*

Résultats de recherche, implications en matière de politiques publiques et questions sans réponse

Rapporteurs des deux ateliers précédents

La perspective du gouvernement du Canada

Donna Mitchell, *Secrétariats rural et aux coopératives, Agriculture et Agroalimentaire Canada*

Sonia L'Heureux, *Ressources humaines et Développement social Canada*

Scott Merrifield, *FedNor, Industrie Canada*

Alan Painter, *Projet de recherche sur les politiques, gouvernement du Canada*

La perspective du secteur coopératif

John Anderson, *Canadian Co-operative Association*

Pierre Deveau, *Conseil canadien de la coopération*

17 h

Clôture